

# Le blues des profs du supérieur

ENSEIGNEMENT Le malaise grandit chez les professeurs des hautes écoles, surchargés

Comparés à leurs confrères de l'enseignement fondamental et secondaire, ils sont plutôt discrets, les professeurs des hautes écoles. Du genre à bosser en passant à travers les aléas des réformes successives. Ils sont plutôt discrets, mais ils pourraient ne plus le rester très longtemps. La CSC-enseignement non obligatoire reprend à son compte un malaise grandissant dans le secteur. « *Leurs conditions de travail ont été sensiblement modifiées ces dernières années, tant en termes de volume qu'en termes d'organisation* », explique Anne-Francoise Vangansbergt, secrétaire communautaire à la CSC.

De quoi motiver l'organisation d'un mouvement autour d'une « heure de résistance » dans les hautes écoles ces prochains jours.

## Beaucoup de burn-out

Tout a commencé voici déjà 20 ans, à la faveur d'un premier décret réorganisant l'enseignement supérieur. « *A l'époque, se souvient Anne-Francoise Vangansbergt, un horaire complet en haute école représentait 19 périodes de cours de 50 minutes auxquelles il fallait ajouter évidemment des compléments sous forme de préparations, d'exams, de participations aux jurys...* » Après 1995, l'horaire s'est calculé sur base annuelle : 480 heures par an.

« *Ça représentait environ 16 à 20 heures de cours auxquelles on ajoutait les prestations complé-*

*mentaires pour aboutir à 35 heures de travail par semaine. Jusque-là, pas de souci, le problème c'est qu'on a commencé à grignoter de tous côtés.* » D'abord, les 480 heures s'organisent sans tenir compte des jours fériés. Ensuite, les hautes écoles se sont progressivement calquées sur le mode de fonctionnement des universités en réduisant les cours en face-à-face pour privilégier l'individualisation de l'enseignement. Enfin, les cours se sont progressivement concentrés sur un nombre réduit de semaines : « *Ils se donnent sur 24-25 semaines désormais, ce qui amène des pics horaires impressionnants. Certains enseignants sont désormais confrontés à des horaires de 45-50 heures à certains moments de l'année, sans compensation.* »

La dernière réforme de l'enseignement supérieur - mise en œuvre à la rentrée 2014 - a rajouté une couche de travail supplémentaire. Les enseignants ont de nombreuses prestations nouvelles : missions pour soutenir les relations internationales, vérification de la qualité, conseil pédagogique, organes de gestion, organes de concertation, missions sociales, enseignement de plus en plus individualisé qui amène notamment un important flux de mails avec les étudiants... « *Les professeurs des hautes écoles sont distraits de leur mission première pour s'occuper de tout cela,*

*sans pour autant être remplacés, ce qui alourdit la charge des collègues restés en classe. Ils doivent trouver de nouvelles méthodologies, mais il n'y a guère de place pour la formation continue ou des temps de ressourcement. Beaucoup sont épuisés, je suis éf-farée du nombre de burn-out dans le secteur* », conclut Anne-Francoise Vangansbergt.

Grève ou actions en vue ? La CSC n'y pense pas (encore). Elle relaie un message à l'adresse de la Fédération Wallonie-Bruxelles : « *On ne refuse pas l'évolution du métier, on dit simplement qu'on veut des moyens pour répondre aux nouvelles exigences.* » ■

ÉRIC BURGRAFF

## EN CHIFFRES

9.886

Le volume de l'emploi dans les hautes écoles n'est pas négligeable. En 2014, 9.886 personnes figuraient sur la liste du personnel. Parmi elles, 8.049 enseignants, 1.089 administratifs, 112 directeurs, 183 auxiliaires d'éducation et 453 ouvriers de maintenance.

90.000

On compte un peu plus de 90.000 étudiants dans l'enseignement supérieur francophone hors universités, répartis entre 20 hautes écoles, 16 instituts supérieurs des arts et 7 instituts supérieurs d'architecture.